

Migrants : un vote européen qui fait tache

Le Parlement européen a rejeté, jeudi, par une très courte majorité une résolution visant à renforcer le sauvetage de migrants en Méditerranée. Les eurodéputés luxembourgeois se voient fortement critiqués.

Une querelle sur certains passages du texte de la résolution a amené 290 députés à voter contre cet appel à la solidarité adressé aux États membres, au Conseil et à la Commission européenne. Parmi les Luxembourgeois, seuls Tilly Metz (déi gréng) et Charles Goerens (DP) ont figuré parmi les 288 eurodéputés à avoir voté oui. Les chrétiens-sociaux Isabel Wiseler et Christophe Hansen ont voté non. Monica Semedo (DP) et Nicolas Schmit (LSAP) étaient, eux, absents.

De notre journaliste
David Marques

Les chiffres font toujours froid dans le dos. L'Organisation internationale pour les migrants (OIM) estime que 933 migrants sont décédés ou ont disparu en Méditerranée depuis le début de l'année 2019. Même si on est loin des plus de 2 500 décès en 2015 ou des plus de 2 200 noyades en 2018, «l'itinéraire reliant la Libye à l'Europe reste la route migratoire faisant le plus de victimes au monde», comme le souligne l'Agence de l'ONU pour les réfugiés (UNHCR).

C'est avec ces chiffres en toile de fond que le Parlement européen s'est penché, jeudi, sur quatre résolutions sur les opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée. Toutes les quatre ont été rejetées. Les différentes fractions se rejettent la faute, alors que «sur le fond, on est tous d'accord», comme nous l'explique Christophe Hansen. Il figure cependant avec sa collègue Isabel Wiseler-Lima parmi les 290 élus à avoir rejeté la quatrième et dernière résolution sur la question, introduite par Juan Fernando Lopez Aguilar, président social-démocrate de la commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures. «Le texte était bien nuancé. Notre inten-



Absences, votes négatifs et positifs : les eurodéputés du Luxembourg font l'objet de critiques depuis la fin de la semaine écoulée.

tion était d'amener l'UE à développer une plus grande conscience sur sa responsabilité en termes de recherche et de sauvetage de migrants en Méditerranée», résume Tilly Metz, eurodéputée déi gréng, contactée hier par nos soins.

Polémique sur les réseaux sociaux

Et pourtant, des divergences sur certains passages de la résolution ont abouti à un vote négatif. Parmi les Luxembourgeois, seuls Tilly Metz et Charles Goerens (DP) figurent parmi les 288 ayant voté pour la résolution. Vu que le texte a finalement été rejeté à deux voix près à peine, le comportement des députés nationaux a déclenché une polémique sur les réseaux sociaux. Monica Semedo (DP) et Nicolas Schmit (LSAP), tous deux favorables au

texte, étaient absents (lire ci-contre). Le vote négatif des deux élus du CSV a aussi été fustigé. «Je suis restée bouche bée de voir les conservateurs voter avec l'extrême droite», s'insurge Tilly Metz.

Les eurodéputés incriminés tiennent néanmoins à se défendre. À commencer par Christophe Hansen, qui justifie son refus par le contenu de la résolution. «Le texte réclame que les centres de coordination de la recherche transmettent sans aucun filtre l'ensemble de leurs informations à tous les navires de sauvetage. Cela est non seulement contraire au droit européen, mais joue aussi en faveur des passeurs, qui pourront user de ces informations pour rester loin des bateaux présents dans le secteur», explique l'élu chrétien-social.

Aussi bien un amendement de sa fraction du PPE qu'un texte de résolution du camp conservateur au Par-

lement européen ont été rejetés par les sociaux-démocrates, les libéraux et les verts.

Le PPE demande dans sa résolution «à tous les intervenants qui prennent part à des missions SAR (NDLR : Search and rescue) en Méditerranée de transmettre les informations concernant les personnes en détresse en mer aux autorités compétentes en matière de recherche et de sauvetage».

La résolution alternative fait un pas de plus en invitant «tous les acteurs qui interviennent en Méditerranée à transmettre à un stade précoce les informations relatives aux personnes en détresse en mer aux autorités compétentes (...) et le cas échéant, à tout navire éventuel qui, se trouvant à proximité, pourrait lancer immédiatement une opération de recherche et de sauvetage». La résolution appelle en plus l'Agence européenne de gardes-frontières et de garde-côtes (Frontex) «à mettre plus en valeur les informations disponibles sur les opérations qu'elle mène en mer (...)». La seule précision que Frontex doit «te-

nir compte de l'obligation juridique de taire les informations opérationnelles qui pourraient nuire à la réalisation des objectifs des opérations», n'est pas suffisante pour le PPE.

Discorde sur deux textes semblables

Pour le reste, les deux résolutions sont fortement semblables. Les textes invitent en effet «la Commission (européenne) à s'atteler immédiatement à la conception d'une nouvelle stratégie de recherche et de sauvetage qui soit plus pérenne, fiable et permanente et qui remplace les solutions ad hoc actuelles». En septembre, dix pays européens, dont le Luxembourg, ont amorcé un mécanisme temporaire de répartition des demandeurs d'asile sauvés en mer. «On a besoin d'une approche commune», plaide Christophe Hansen. Le but étant d'éviter de «créer du chaos» et de «mettre en danger les sauveteurs et les réfugiés». L'élu du CSV n'exclut pas que les différentes fractions trouvent un accord d'ici fin novembre.

Semedo et Schmit s'expliquent

Leur absence a finalement pesé lourd. «On n'aurait jamais pensé que le vote allait être si serré», explique Monica Semedo (DP), qui «regrette profondément de ne pas avoir pu participer au vote». En cause : un déplacement à Athènes pour participer au congrès de l'ALDE, la famille européenne des libéraux. «J'aurais clairement voté pour la résolution, car il s'agit de sauver des vies», ajoute la jeune élue, qui «compte à l'avenir s'organiser autrement».

Nicolas Schmit, futur commissaire européen, nous a précisé qu'il avait participé jeudi, sur demande du Parti socialiste européen, à une conférence des ministres européens du Travail organisée à Luxembourg. «Je regrette bien entendu mon absence au Parlement. Mon vote aurait été clair. Tout doit être entrepris pour sauver des vies», souligne Nicolas Schmit. «Il faudrait en premier lieu interroger les chrétiens-sociaux qui ont voté contre la résolution.»

Le nouvel IRM du CHEM livré par les airs



Il a fallu une grosse grue pour hisser l'IRM de 5 tonnes depuis la rue Dellhéicht à Esch.

Après six mois de préparation, un nouvel appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) a été livré samedi matin à l'hôpital du CHEM d'Esch-sur-Alzette. L'opération sur le site du CHEM était impressionnante. À l'aide d'une grue de plusieurs mètres de haut, le tout nouvel appareil de 5 tonnes a été livré par-dessus le bâtiment dans la cour intérieure de l'hôpital, samedi matin. Sa mise en service est prévue en décembre.

Le parc des IRM au Luxembourg (Centre hospitalier de Luxembourg, Centre hospitalier du Nord, Centre hospitalier Émile-May-

risch, hôpital Kirchberg) passe ainsi à onze machines. Avec ce nouvel IRM au CHEM, les temps d'attente devraient diminuer. Quelque 49 000 examens IRM sont prescrits tous les ans au Grand-Duché.

En juin, l'Hôpital Kirchberg s'était vu livrer son nouvel appareil IRM. Début septembre, le Centre hospitalier de Luxembourg (CHL) a pu accueillir un appareil IRM supplémentaire. Il reste le Centre hospitalier du Nord (CHdN) d'Ettebruck, qui doit accueillir début 2020 le quatrième et dernier nouvel appareil IRM du pays. F. A.

éditorial

de notre journaliste
David Marques



dmarques@lequotidien.lu

L'UE au bord de la noyade

Près de 1 000 personnes sont mortes ou portées disparues depuis le début de l'année en Méditerranée. Ce drame humanitaire n'émeut plus grand monde. Et pourtant, des milliers de migrants désespérés sont toujours décidés à mettre leur vie en péril pour retrouver une lueur d'espoir sur le Vieux Continent. Mais la forteresse Europe tient, envers et contre tous.

En été, des sauveteurs maritimes de différentes ONG ont été qualifiés de criminels. Leur tort : avoir sauvé des personnes en détresse en pleine mer. Le droit maritime international impose toutefois à tout navire de secourir des naufragés. Le triste bras de fer auquel s'est livré l'ex-ministre italien de l'Intérieur Matteo Salvini avec les tribunaux, les ONG et l'UE restera un épisode noir. Mais le manque de solidarité entre pays européens est tout aussi criant. L'Italie, la Grèce et Malte sont encore trop esseulées pour accueillir les migrants sauvés en mer.

Aucun mécanisme fiable, durable et équitable pour une répartition de ces migrants n'est encore en place. L'engage-

ment pris en septembre par dix États membres pour mettre en place un mécanisme provisoire est un premier pas, mais qui en somme est insuffisant.

En attendant que les 27 s'accordent enfin sur une véritable politique migratoire comprenant des voies légales d'immigration, l'UE continue de tout faire pour ne pas vexer le président turc, qui, sur la base d'un accord financier, retient des millions de migrants syriens sur ses terres. Les centres de détention en Libye, où des migrants «risquent d'être détenus arbitrairement dans des conditions inhumaines», constituent un autre scandale.

La conclusion sur la Libye se trouve dans les «considérants» d'une résolution sur les opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée, rejetée jeudi dernier par le Parlement européen. Sur le fond, les fractions se disent d'accord pour mettre la pression sur les États membres. Or ils n'ont pas été capables de trouver un compromis. Des querelles sur des formulations n'aident en rien à résoudre l'urgence humanitaire. L'Europe est au bord de la noyade...